

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
73220**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, jeudi vingt-cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 16/06/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCHIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mmes ALLIOD Sophie – LAINEZ Éliane – RAMIS Estelle – LAINEZ Mireille – VEKEMAN Ophélie – Mrs VILLARD Michel – BOURDIN Jean Pierre – KEMPLAIRE Matthieu – SCHLICK Arnaud – BERARD Olivier

Absents :

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : REFECTION VOIRIES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est impératif de refaire plusieurs portions de routes dégradées.

Le coût estimé de cette opération s'élève à **63 835.10 € HT** ce total inclus également la création d'un trottoir le long de la RD 207 d'un montant de 19 269.10 €

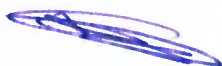
Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement du projet « réfection des voiries communales »,
- **APPROUVE** le montant de l'opération s'élevant à la somme de **63 835.10 € HT**,
- **DIT** que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- **SOLLICITE** l'intervention du Département de la Savoie et une subvention d'un montant de **19 150.53 € soit 30%**,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,
Le maire
Christine BOUCHIER BEAUCHET

